

INÉGALITÉS RACIALES DANS LE SYSTÈME DE PROTECTION DE L'ENFANCE EN ONTARIO

Selon l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de violence et de négligence, en comparaison aux enfants blancs, la probabilité que les enfants de certains groupes fassent l'objet d'une enquête sur la possibilité qu'ils soient victimes de violence ou de négligence est la suivante :

ENFANTS AUTOCHTONES

ENFANTS NOIRS

IL EST **130 %**
plus probable

40 %
plus probable

QU'ILS FASSENT
L'OBJET D'UNE
ENQUÊTE



IL EST **15 %**
plus probable

18 %
plus probable

QUE LA
MALTRAITANCE
SOIT CONFIRMÉE



IL EST **168 %**
plus probable

13 %
plus probable

QU'ILS SOIENT
RETIRÉS DE
LEUR FOYER ET
PRIS EN CHARGE



LE LIEN AVEC LA PAUVRETÉ

Les enfants à risque viennent généralement de familles pauvres où les parents doivent composer avec les problèmes suivants :



MANQUE DE
NOURRITURE



MANQUE DE
VÊTEMENTS



MANQUE DE
LOGEMENT ABORDABLE

AIDE JURIDIQUE ONTARIO PEUT AIDER

AVANT LA SIGNIFICATION

DES DOCUMENTS DE LA COUR

Lorsqu'une société de protection de l'enfance commence à examiner leur vie de famille, leur pose des questions et veut faire une inspection de leur logement. **Les clients peuvent recevoir des conseils et de l'aide dans le cadre des suivants :**

- Entente de soins conformes aux traditions
- Entente relative à des besoins spéciaux
- Entente relative à la garde temporaire
- Participation à un processus autochtone de règlement extrajudiciaire des différends

Les clients peuvent choisir de recevoir les services d'un avocat de l'aide juridique qui leur procurera jusqu'à **10 heures de conseils juridiques et de service de négociation.**

À LA COUR DE LA FAMILLE



Un avocat de l'aide juridique peut vous représenter en Cour dans le cadre des suivants :

- Tutelle de la Couronne
- Tutelle de la société
- Ordonnance de surveillance
- Révision du statut de l'enfant
- Demande de communication
- Demande d'une tierce partie

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Appelez-nous sans frais au **1 800 668-8258**. Si possible, ayez en main :

- Tous les documents que vous avez reçus de la société d'aide à l'enfance, des cours et de la police
- Toutes les ententes que vous avez signées où que l'on vous a demandé de signer
- Des renseignements sur votre avocat



legalaid.on.ca/sicr

SOURCES :

- Lavergne, Chantal, Sarah Dufour, Nico Trocmé et Marie-Claude Larrivée. « Visible Minority, Aboriginal and Caucasian Children Investigated by Canadian Protective Services », 2008.
- Toronto Star. « CAS study reveals stark racial disparities for blacks, aboriginals », 2016.
- Toronto Star. « Ontario children's aid societies agree to collect race data », 2016.
- Agence de la santé publique du Canada. « Étude canadienne sur l'incidence des signalements de violence et de négligence », 2013.
- La Société de l'aide à l'enfance de Toronto « Addressing disproportionality, disparity and discrimination in child welfare ». Juillet 2015.